

COMMUNE DE LAVEYRON

Procès-verbal du conseil municipal Séance du 8 avril 2021

Le 8 avril 2021, à 18 heures 15 minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame PEROT Sylvie, Maire.

Présents : Mmes BUARD Marie Pierre, PEROT Marie-Pierre, PEROT Sylvie, PLUTON Anne, THIVILLIER Hélène.
MM BUISSON Thierry, DOSSARD Anthony, GATTI Lionel, PANAYE Laurent, PETIT Gilles, RICHARD Patrick, VIZIER Christian.

Absents excusés : Mmes LEULY-BRUYERE Mallory, VERNET Sylvaine.
M. JACQUET Hervé.

Absents :

Pouvoirs : M. JACQUET Hervé a donné pouvoir à M. PETIT Gilles.
Mme LEULY-BRUYERE Mallory a donné pouvoir à M. VIZIER Christian.
Mme VERNET Sylvaine a donné pouvoir à M. GATTI Lionel.

La séance est ouverte à 18 h 15.

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du précédent conseil municipal du 18 mars.

Délibération n°08042021-01 : Convention équipements de signalétique départementale d'orientation

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le département à aménager le site conformément au plan joint, approuve la convention à passer avec le Conseil départemental et autorise son maire à la signer. Tout nouvel apport de signalétique fera l'objet d'un plan annexé sans qu'il soit nécessaire de repasser une convention ou un avenant.

Délibération n°08042021-02 : Taux d'imposition 2021

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe pour l'année 2021 les taux de la fiscalité directe locale de la manière suivante :

- Taxe foncière sur les propriétés non-bâties : 29,90 %,
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 23,56 %.

Et autorise Madame le Maire à signer tout document administratif en lien avec ce dossier et notamment l'état 1259.

Délibération n°08042021-03 : Compte de gestion du budget principal

Le conseil municipal, à l'unanimité, arrête ledit compte de gestion du comptable de l'exercice 2020 dressé par le comptable de la Trésorerie de Saint Vallier et autorise Madame le Maire à signer le compte de gestion 2020

Délibération n°08042021-04 : Compte de gestion du budget multiservice

Le conseil municipal, à l'unanimité, arrête ledit compte de gestion du comptable de l'exercice 2020 dressé par le comptable de la Trésorerie de Saint Vallier et autorise Madame le Maire à signer le compte de gestion 2020

Délibération n°08042021-05 : Compte de gestion du budget assainissement

Le conseil municipal, à l'unanimité, arrête ledit compte de gestion du comptable de l'exercice 2020 dressé par le comptable de la Trésorerie de Saint Vallier et autorise Madame le Maire à signer le compte de gestion 2020

Délibération n°08042021-06 : Compte administratif du budget principal

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif du budget communal 2020 qui s'établit ainsi :

		DEPENSES	RECETTES
Réalisation	Fonctionnement	873 199,65	1 141 796,51
	Investissement	394 315,60	679 016,55
Report de l'exercice N-1	Fonctionnement		
	Investissement	223 600,00	78 000,00
TOTAL		1 491 115,25	1 898 813,06
Restes à réaliser N-1	Fonctionnement		
Résultat cumulé	Fonctionnement		778 236,41
	Investissement	141 030,51	
TOTAL cumulé		1 632 145,76	2 677 049,47

Délibération n°08042021-07 : Compte administratif du budget multiservice

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif du budget multiservice 2020 qui s'établit ainsi :

		DEPENSES	RECETTES
Réalisation	Fonctionnement	4 992,99	15 149,97
	Investissement	97 850,11	267 170,33
Report de l'exercice N-1	Fonctionnement		
	Investissement		
TOTAL		102 843,10	282 320,30
Restes à réaliser N-1	Fonctionnement		
Résultat cumulé	Fonctionnement		57 093,99
	Investissement	238 198,88	
TOTAL cumulé		341 041,98	339 414,29

Délibération n°08042021-08 : Affectation de résultat du budget principal

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation des résultats ainsi proposée.

Délibération n°08042021-09 : Affectation de résultat du budget multiservice

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation des résultats ainsi proposée.

Délibération n°08042021-10 : Budget primitif principal

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif principal

Délibération n°08042021-11 : Budget primitif multiservice

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif multiservice

Délibération n°08042021-12 : Convention entretien et gestion de la zone artisanale des Ortis

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour les conditions de coopération définies ci-dessus et dans le cadre du projet de convention annexée à la présente, autorise Madame le Maire à signer la convention cadre pluriannuelle, donne délégation à Madame le Maire pour définir les contrats de prestations annuels et signer les dits contrats, autorise Madame le Maire à signer l'ensemble des actes nécessaires à l'exécution de ladite décision.